

*Initiatives parlementaires*

Voilà pourquoi j'ai présenté cette motion qui recommande la création d'une commission non partisane et indépendante chargée d'examiner les salaires, pensions et avantages sociaux des députés. Il n'est pas question d'une commission formée de parlementaires, qu'ils soient actuels ou anciens, ni une commission coûteuse comme celle qui suit la tenue d'élections et qui est chargée de rédiger des rapports, mais qui se croise les bras. Il faut donner l'occasion aux Canadiens ordinaires de partout, c'est-à-dire de Regina, de Toronto, de la Colombie-Britannique, de Glengarry—Prescott—Russell et d'ailleurs, de dire ce qu'ils pensent à leurs députés et de le faire devant une commission indépendante.

Je voudrais signaler deux injustices sur lesquelles cette commission devrait se pencher. Tout d'abord, il y a l'âge d'admissibilité, c'est-à-dire le fait qu'un parlementaire, quel que soit son âge, s'il a accumulé six années de service au moment où il prend sa retraite ou est défait, ait droit à une rente viagère indexée dès qu'il atteint 60 ans. D'après moi, les Canadiens peuvent à bon droit se demander si c'est équitable.

Les Canadiens peuvent, à mon avis, s'interroger sur le fait que des membres de l'appareil judiciaire, des personnes nommées par le fédéral notamment, puissent toucher, en plus de leur salaire, une pension très généreuse de la part du gouvernement fédéral. En fait, ils devraient se demander si des personnes occupant des postes aussi lucratifs devraient avoir droit à une pension fédérale.

Les Canadiens se demandent si c'est juste. Il est important, à mon avis, d'avoir un tribunal indépendant, une commission indépendante qui donnerait aux Canadiens la possibilité de dire ce qu'ils pensent et de faire part de leurs préoccupations à ce stade particulier de l'histoire de notre pays.

Le 12 juin, quand j'ai parlé de cette question à la Chambre, j'ai fait remarquer que le président du Conseil du Trésor avait, dans sa réponse à une lettre que lui avait adressée le chef du Nouveau Parti démocratique, la députée du Yukon, déclaré qu'il était prêt à ce stade à mettre sur pied un système indépendant et ponctuel d'examen des pensions.

• (1740)

Le président du Conseil du Trésor a déclaré dans une lettre adressée à la députée du Yukon qu'il était en train de mettre au point les dernières propositions concernant le mandat et la composition du groupe ponctuel en

question qui serait chargé de cet examen. C'était le 12 juin.

Aujourd'hui, six mois plus tard, où en est l'examen? Qu'est-il arrivé au leadership dont veut faire preuve le président du Conseil du Trésor? Qu'advient-il du leadership dont prétend faire preuve le Parti libéral? A-t-il demandé l'adoption de mesures pour mettre fin à ces injustices? C'est le silence.

Je suis fier des initiatives dont mes collègues, notamment le chef du Nouveau Parti démocratique, ont fait preuve au sujet de cette question d'équité et de justice. C'est pourquoi j'espère et je compte que les députés des deux côtés de la Chambre appuieront cette motion qui dit aux Canadiens que nous sommes prêts à leur porter une oreille attentive; que nous sommes prêts à avoir une commission indépendante qui leur donnera la possibilité d'exprimer leur opinion sur la question des pensions des députés.

Je mets au défi le député libéral de Glengarry—Prescott—Russell et je mets au défi les députés conservateurs à la Chambre de dire aux Canadiens et à leurs électeurs qu'ils ne sont pas prêts à les écouter ni à autoriser la création d'une commission indépendante chargée de tenir des audiences publiques sur la question de l'équité du régime de pension des députés. Qu'ils le déclarent devant la Chambre.

Monsieur le Président, je vois qu'un certain nombre de députés cherchent. . .

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Je regrette, mais le député de Glengarry—Prescott—Russell invoque le Règlement.

**M. Boudria:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Le député vient de m'inviter à prendre la parole, et c'est exactement ce que je veux faire. Est-ce qu'il veut bien me céder la parole maintenant pour que je puisse faire mon intervention?

**M. Robinson:** Monsieur le Président, je sais qu'un certain nombre de mes collègues aujourd'hui présents à la Chambre sont impatients de prendre part au débat. Nous attendons certes avec beaucoup d'intérêt de connaître la position du député de Glengarry—Prescott—Russell qui a attaqué si vigoureusement la députée du Yukon quand elle a demandé un examen des régimes de retraite. Nous attendrons donc avec intérêt de connaître sa position sur cette motion et celle des députés conservateurs.